



International Organization for Migration (IOM)
Organisation internationale pour les migrations (OIM)
Organización Internacional para las Migraciones (OIM)

C/106/RES/1304

4 décembre 2015

CONSEIL

Cent sixième session

RESOLUTION N° 1304

(adoptée le 24 novembre 2015 par le Conseil à sa 106^e session)

REPRESENTATION DE L'ORGANISATION DES ETATS DES CARAIBES ORIENTALES AUX REUNIONS DU CONSEIL

Le Conseil,

Ayant reçu la demande de représentation de l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales en qualité d'observateur (C/106/41),

Considérant les dispositions de l'article 8 de la Constitution,

Décide d'inviter l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales à se faire représenter à ses réunions par des observateurs.
